

tions, toutes les idées, tous les événements de notre petit pays sont comme une réplique ou une répercussion des inventions et subversions des deux grandes patries.

Qui fera les recherches que j'ai recommandées ? Dans un canton, il y en a plusieurs qui savent traiter l'histoire antérieure à la Révolution, il y en a peu qui ne puissent rassembler des notes sur l'époque contemporaine, par exemple établir la démographie, relever dans la presse les événements, interroger les vieilles gens.

Quant aux sujets trop techniques, nous nous adresserons à des archéologues pour l'Antiquité et nous pourrions les proposer aux établissements d'enseignement supérieur : Facultés, Chartes, Hautes-Etudes pour thèses ou mémoires ; ainsi l'officialité pourrait tenter un chartiste ; l'évolution religieuse et politique, un élève des Hautes-Etudes ou des Sciences Politiques, un juriste.

Gabriel LE BRAS,
Professeur à l'Université de Paris.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Erwan MAREC. — *Monuments chrétiens d'Hippone, ville épiscopale de saint Augustin*. Préface par Jean Lassus. Paris, Arts et métiers graphiques, 1958. In-4°, 261 p., pl., nombreuses figures et un plan général des fouilles h. t. (ministère de l'Algérie, sous-direction des beaux-arts).

Les Bretons ne sauraient ignorer la belle œuvre scientifique accomplie par l'un d'eux sur les rives de la Méditerranée. M. Erwan Marec est originaire de Lorient, il a été, en même temps que moi-même, étudiant de notre Université où les leçons des professeurs Anatole Le Braz, Allais, Alcide Macé et autres l'ont initié aux arcanes du beau langage français et latin, ce qui l'a bien armé pour pénétrer dans la civilisation romaine et rendre compte de ses recherches dans un style alerte.

Au début de sa carrière de marin, en 1924, séjournant à Bône, M. Marec reconnut l'emplacement de la cité antique à deux kilomètres de la ville moderne mais très proche d'implantations industrielles. Des fouilles furent amorcées et vingt-cinq hectares furent protégés.

Devenu administrateur de la Marine au cadre de réserve, M. Marec, après avoir achevé un brillant *cursus honorum* à Bône même, consacra bientôt ses studieux loisirs à la découverte des monuments romains d'Hippone. Président de la centenaire Académie d'Hippone, directeur des fouilles d'Hippone et de la XVI^e circonscription archéologique, bien conseillé par le regretté Leschi, il a accompli en peu d'années une série de campagnes dont les résultats ont été des plus heureux. Plusieurs quartiers antiques sont ainsi revenus à la lumière du jour : le Forum, où ont été retrouvés, entre autres, un remarquable buste de l'empereur Vespasien et une inscription qui enrichit la biographie de l'historien Suétone, le théâtre, de vastes thermes, d'élégantes villas et enfin le quartier chrétien autour de la basilique à laquelle la grande mémoire de saint Augustin confère un prix incomparable.

Dans plusieurs publications, toutes fort bien illustrées, M. Marec a exposé, d'abord l'histoire succincte du lieu et des dominations successives qu'il a subies, passant des primitifs habitants berbères aux Carthaginois, devenant, à côté de la province romaine, la capitale des rois Numides, jusqu'au jour où César l'annexa à l'empire, puis, au moment où s'éteignait Augustin, se rendant aux Vandales, ensuite reconquis par les Byzantins, chassés, à leur tour, par les Arabes qui, avec l'invasion hilalienne, au XI^e siècle, achevèrent de tout saccager ; mais c'est sur la présentation des ruines réveillées qu'est surtout attirée l'attention du lecteur (1).

Celles du quartier chrétien ont été choisies par M. E. Marec pour être l'objet de son étude la plus « fouillée ».

(1) Voici quelques-uns des travaux archéologiques de M. E. Marec : *Hippone la Royale, antique Hippo regius*. Alger, impr. officielle du G.G.A., 1950, in-8°, 126 p., illustrations et plans. — *Hippone la Royale. De la cité berbère à la cité romaine*. Extrait de la Revue internationale d'histoire militaire, 1953, n° 13, 11 p., ill. — *Le Forum d'Hippone*. Alger, impr. officielle du G.G.A. Extrait de *Libyca*, t. II, 1954, p. 363-416, ill. — *Deux carrières équestres d'Hippone*. *Ibid.*, t. I, 1953, p. 207-244, fac-similés.

Elle est donnée au public en un somptueux ouvrage où revivent les premiers siècles chrétiens, fort brillants sur ces bords de la Mer intérieure.

Si des monuments chrétiens il ne reste que la base des murs, quelques tronçons de colonnes, peu de sculptures, du moins les belles mosaïques qui tapissaient leur sol ont-elles laissé des fragments assez étendus pour que le dessin puisse en être entièrement connu. Le décor en a, d'ailleurs, été crevé par endroits, dès l'antiquité, pour y creuser des sépultures, elles-mêmes recouvertes de mosaïques à inscriptions. Presque tous ces monuments datent du iv^e ou du v^e siècle. Plus anciennes peuvent être des villas aux dépens desquelles s'est fondée, puis a grandi la communauté chrétienne qui a eu le tact de respecter des mosaïques dont les motifs — les Muses, les Amours vendangeurs — n'avaient rien de trop choquant pour les regards pieux.

C'est sur le terrain d'une villa privée que s'éleva la première église chrétienne, une simple salle rectangulaire couronnée par une abside carrée. Il est improbable qu'elle ait précédé la paix accordée par l'édit de Milan. La prospérité rapide de la chrétienté africaine s'inscrit dans l'énorme accroissement réalisé par une nouvelle basilique qui déborda largement la surface de la première, se divisa en trois nefs par deux files de piliers et se termina par une abside demi-circulaire et surélevée, garnie d'un banc de pierre de même tracé, interrompu en son milieu par la chaire de l'évêque, celle où siégeait saint Augustin dont les pas ont souvent foulé les belles mosaïques de sa cathédrale. Le nom de celle-ci, *basilica Pacis*, équivaut, notons-le, à celui de Sainte-Irène et se rapproche de celui de Sainte-Sophie dédiées par l'église grecque.

A côté de cet édifice principal furent créés le baptistère où la piscine carrée s'abritait sous un ciborium, des salles nombreuses dont l'une particulièrement vaste, pourvue d'une petite abside et d'un *secretarium*, qui était la bibliothèque, a servi de tribunal épiscopal et a dû voir la réunion d'un concile. Tout auprès une chapelle triflée semble celle qui recueillit les reliques de saint Etienne, tandis qu'un groupe de pièces voisines a pu être la résidence des moines groupés autour de l'illustre évêque.

Séparée par une rue, un autre édifice à cinq nefs semble, lui aussi, avoir été une église (peut-être celle qui avait été dédiée à saint Léonce, l'un des prédécesseurs de saint Augustin) ; cependant, l'étroitesse et l'égalité des nefs est une disposition si insolite qu'elle laisse planer un doute sur la destination de cette salle hypostyle.

A Hippone, comme ailleurs, la basilique majeure était donc le cœur d'une agglomération de constructions abritant non seulement les cérémonies du culte, mais encore les services et les personnes ecclésiastiques.

C'est à notre compatriote Erwan Marec que revient le mérite d'avoir découvert et rendu à la lumière ces restes très importants qui, après avoir longtemps dormi sous les décombres, risquaient de disparaître à tout jamais sous la dent des bulldozers.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

Marcel AUBERT, Simone GOUBET. *Cathédrales et trésors gothiques de France*. Paris et Grenoble, Arthaud, 1958, gr. in-8° de 482 pages, 460 vues photographiques, 17 plans à la même échelle, 1 carte, avec un index des termes techniques et une bibliographie. Prix : 7.500 francs.

Ce volume est un exposé magistral de la constitution logique du style gothique, de sa naissance historique, de son épanouissement dans l'Ile-de-France et les provinces voisines et de son expansion dans les autres provinces du royaume, avec les variétés régionales qu'il a revêtues. Certes, l'art « français » domine dans cet ouvrage, mais il n'y a pas là de chauvinisme, le sujet le requérait. Certes, il exclut les monuments autres que les cathédrales, mais ce genre d'édifice était l'âme de la cité et abritait souvent les manifestations de la vie politique, collective et privée de la population civile. Ces limitations ne sont donc pas arbitraires et ne mutilent pas la question. Il est superflu d'ajouter que ce qui tombe de la plume de M. Marcel Aubert, après une longue carrière d'enseignement à l'École des Chartes, ne risque pas d'être entaché de fantaisie ou d'à peu près, surtout dans un des sujets qu'il a cultivés avec prédilection.

La part faite aux cathédrales bretonnes mérite d'être